



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION PARTIELLE 28 janvier 2024

Par cet avis, Martin Côté, président d'élection, annonce qu'il y aura une élection partielle pour combler les postes suivants :

- maire ou mairesse à la suite de la démission de Martin Côté
- conseiller ou conseillère (poste 2) à la suite de la démission de Sébastien L'Écuyer

Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et heures suivants :

- du 15 décembre 2023 au 29 décembre 2023
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
- le bureau sera ouvert de façon continue le vendredi 29 décembre 2023 de 9 h à 16 h 30.
- le bureau sera fermé le 25 décembre 2023

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote aux dates et heures suivantes à la salle Phidélem-Harvey située au 20, rue Johan-Beetz à Baie-Johan-Beetz :

Jour du scrutin: **le dimanche 28 janvier 2024 de 10 h à 20 h.**

Jour de vote par anticipation: **le dimanche 21 janvier 2024 de 12 h à 20 h.**

Daphné Normandeau a été nommée secrétaire d'élection.

Vous pouvez joindre le président d'élection aux coordonnées suivantes :

15A, rue du Nord
Baie-Johan-Beetz (Québec)
G0G 1B0

tél. : 418.539.0125
courriel: info@baiejohanbeetz.qc.ca

Martin Côté
Président d'élection